

ORGANISATION

Echéance

Deux jours par module de 8h00 à 18h00

Prochaine session:

Module 1 **5 et 6 juillet 2018**
Module 2 **27 et 28 septembre 2018**
Module 3 **8 et 9 novembre 2018**

Lieu Lausanne

Coûts pour médecins spécialistes

Pour les 3 modules CHF 3'000.-, repas et collation inclus
Transport et hébergement exclus.
Coût par module CHF 1000.-

Coûts pour médecins en formation post-graduée

Pour les 3 modules CHF 2'100.-, repas et collation inclus
Transport et hébergement exclus.
Coût par module CHF 700.-

Inscription sous <http://swiss-insurance-medicine.ch/fr/anmeldeformular.html>

Contacts pour questions et inscription

Swiss Insurance Medicine
c/o Medworld AG
Secrétariat de la SIM
Sennweidstrasse 46
CH-6312 Steinhausen
Tél +41 (0)41 748 07 30
Fax +41 (0)41 748 07 31
info@swiss-insurance-medicine.ch
www.swiss-insurance-medicine.ch



Swiss Insurance Medicine

Interessengemeinschaft Versicherungsmedizin Schweiz
Communauté d'intérêts suisse de la médecine des assurances
Comunità d'interessi svizzera medicina assicurativa

Formation en Appréciation de la Capacité de Travail (ACT)



CONCEPT ET RESPONSABLE DE MODULE

Concept et objectifs

Ce cours de formation est destiné aux médecins pratiquant en Suisse qui désirent améliorer leur savoir-faire dans le domaine de l'évaluation de la capacité de travail. Ces médecins seront la base du développement de la médecine des assurances en Suisse.

Les médecins évaluateurs de la capacité de travail auront pour mission de combler les lacunes qui existent entre les médecins de premier recours et les centres spécialisés pour l'appréciation de la capacité de travail (ACT). Ils apporteront ainsi une contribution significative à l'amélioration de la qualité des soins en ce qui concerne la réintégration professionnelle des personnes victimes de maladie ou d'accident. En outre, ils seront disponibles pour la formation continue (approche "Train-the-Trainer").

Les participants

- apprennent les bases juridiques et médicales de l'évaluation de la capacité de travail ;
- seront en mesure d'effectuer l'examen et l'évaluation standardisés selon les critères de qualité requis ;
- seront en mesure de tenir leur rôle dans le processus inter-institutionnel de l'évaluation de la capacité de travail ;
- maîtriseront les outils et les processus de l'évaluation et de la documentation de la capacité de travail.

Publique cible

Médecins, en particulier de premier recours, chiropraticiens et neuropsychologues qui s'intéressent à l'évaluation de la capacité de travail et/ou qui s'intéressent à la médecine d'assurance ou la pratiquent déjà et qui désirent améliorer leurs connaissances de l'évaluation de la capacité de travail.

Certificat

A l'issue du cours les participants reçoivent un certificat de la Swiss Insurance Medicine (SIM) (15 points de crédits SIM par module). Une rémunération spéciale des médecins certifiés par l'assureur est reconnue.

PROGRAMME

Module 1

Bases juridiques et médicales de

- l'évaluation de la capacité de travail
- lignes directrices pour l'évaluation de la capacité de travail par suite d'accident ou de maladie ;
- bases juridiques ;
- principes basés sur les preuves et modèles de la capacité de travail et la réadaptation ;
- ressources individuelles et facteurs de risque dans le cadre de la réinsertion.

Module 2

Évaluation de la capacité de travail dans le domaine de l'appareil locomoteur et des troubles psychiques et psychosomatiques

- Les différents acteurs, leurs rôles et responsabilités dans le processus d'évaluation - Aperçu
- Employeurs : la gestion de la santé dans le milieu du travail et prévention
- Assureurs: assurance invalidité, assurance accident, assurance militaire, assurances privées, assurance perte de gain, assurance maladie
- Rôle des médecins de premier recours, des centres de réadaptation, des centres de médecine du travail et des centres d'évaluation de la capacité de travail

Module 3

Évaluation de la capacité de travail dans les soins primaires.

Gestion des évaluations de la capacité de travail: exigences, documentation, formulaires et rapports,

- Exigences de qualité pour l'évaluation de la capacité de travail ;
- Études de cas: exemples d'évaluation des capacités de travail et rôle des médecins certifiés en appréciation de la capacité de travail (ACT) ;
- Instruments actuels et à venir de l'évaluation de la capacité de travail : documentation, certificats d'incapacité de travail, rapports ACT, évaluation de la capacité de travail dans le cadre de la certification de la pratique EQUAM ;
- Exercices pratiques ;
- Certificat de capacité : établissement d'une documentation du cas et d'un rapport ACT

Les modules seront illustrés par des situations pratiques en relation avec les cours.

Remarque:

Le terme médecin se réfère toujours aux deux sexes